Licence professionnelle Édition

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Édition. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02028083

HAL Id: hceres-02028083

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028083

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES
Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle
Métiers de l'édition, spécialité édition

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,[1]

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Économie-Gestion

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Créée en 2006, la licence professionnelle (LP) mention *Métiers de l'édition* proposée par l'institut universitaire de technologie d'Aix-Marseille comporte trois spécialités : *Edition*, *Bibliothèque* et *Librairie*. Le présent rapport traite de la spécialité *Edition*. Cette spécialité possède un tronc commun d'enseignement avec les deux autres spécialités, afin de permettre aux étudiants de saisir et maitriser l'ensemble de la chaine du livre et de développer une connaissance et une culture commune. La formation se déroule en formation initiale et continue au cœur de la cité du livre d'Aix-en-Provence.

L'objectif de la formation est d'assurer aux étudiants une autonomie et donc une polyvalence dans les différents postes qu'ils pourraient occuper dans l'édition dès l'acquisition de leur diplôme, à savoir : assistant d'édition, assistant de fabrication, assistant service de presse, assistant aux droits étrangers.

Analyse

Objectifs
L'objectif central de la mention *Métiers de l'édition* est de former de futurs diplômés polyvalents et autonomes du fait du caractère interprofessionnel de la formation organisée autour de trois spécialités, avec un tronc commun de 198 heures, et 262 heures d'enseignement de spécialité. Cet objectif correspond à la réalité du marché et en fait un atout majeur. La formation est tournée vers les évolutions numériques du métier même si l'un des points d'amélioration de la formation est d'accroitre la place du numérique. Toutefois, le problème de l'insertion immédiate montre un décalage entre le niveau de délivrance du diplôme (BAC+3) de la licence professionnelle, et les offres d'emplois dans le métier, plutôt de niveau BAC+5.
Organisation
La mention de LP est structurée en plusieurs spécialités (*Edition*, *Librairie* et *Bibliothèque*) qui recouvrent l'ensemble des métiers du livre ; elle se divise en cours de tronc commun (43 %) et en cours de spécialité (57 %), dispensés sur une durée de 20 semaines. L'articulation du tronc commun avec les deux autres spécialités (*Librairie* et *Bibliothèque*) (198 heures) et l'enseignement spécifique (262 heures) est équilibrée. Les cours de tronc commun (*comprendre l'interprofession et l'environnement*) ont lieu en parallèle avec les cours de spécialité entre les mois de septembre et février – d'où une forte concentration des heures de cours – mois durant lesquels les étudiants doivent également rendre leur projet tuteuré, mis en place dès les premières semaines de cours. Le stage de 14 semaines est validé par la soutenance d'un mémoire. Le fait de proposer les deux types de cours dans une même temporalité est pertinent d'un point de vue pédagogique, car les étudiants sont immédiatement immergés dans leur spécialité (ici, *Edition*).

L'évaluation se fait en contrôle continu, ce qui amène les étudiants à effectuer un travail régulier.

Positionnement dans l'environnement

L'offre de formation en licence professionnelle dans le domaine de l'édition est très faible en France (spécialités présentes à Bordeaux, Paris et Toulouse). Au niveau régional, c'est la seule licence professionnelle dans ce domaine.
La formation peut compter sur un bon réseau (association des éditeurs du sud, l'agence régionale du livre) et sur les maisons d'éditions de la région. Il serait toutefois bon d'en préciser le nombre. Cette présence régionale devrait pouvoir s'étendre à la région parisienne et son milieu de l'édition, où se concentre la majorité des grandes maisons.
La volonté de participer, à l'avenir, à une filière professionnelle du livre est clairement affichée (mutualisation des formations), notamment parce qu'elle permettrait à certains des étudiants de poursuivre leurs études dans le périmètre d'AMU, ce qui n'est actuellement pas ou peu le cas, faute de formation professionnalisante de niveau master. La création d'un master professionnel en édition pourrait permettre à la formation existante de se développer mais remettrait en cause le principe même de la licence professionnelle qui vise une insertion professionnelle immédiate. En effet, il existe un fort taux de poursuite des études en master lié à la réalité du marché (recrutement à bac +5).
Le déménagement prochain de la licence professionnelle et son rapprochement de l'ESPE (école supérieure du professorat et de l'éducation) pourrait générer quelques freins dans l'inscription de la spécialité dans l'environnement professionnel actuel (type forum culturel) et sa visibilité vis-à-vis de certaines institutions ou associations. Il serait bon de réfléchir à la pertinence de ce rapprochement.

Équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est résolument placée sous le signe de la professionnalisation : des intervenants professionnels assurant 48 % des heures de cours. Un directeur des études (universitaire) coordonne la mention de licence professionnelle dans sa totalité, et un professionnel du livre dirige chaque spécialité, en fonction de son cœur de métier. Ce modèle de co-direction assure une bonne cohérence pédagogique à la licence professionnelle. L'équipe pédagogique est composée de 4 enseignants titulaires, de 9 intervenants professionnels en poste dans l'édition et 4 professionnels qui exercent dans des métiers connexes à l'édition. Aucun enseignant-chercheur n'intervient dans cette LP. Cette équipe pédagogique devrait se réunir au moins 1 fois par semestre pour se coordonner et assurer un suivi régulier.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs sont en augmentation depuis 2011 mais demeurent faibles. 12 étudiants (4 venant de la seconde année de licence généraliste (L2), 5 de DUT, 3 de BTS-BTSA) inscrits en 2011-2012 contre 19 (dont 9 venant de DUT et 5 venant d'autres formations, le complément n'étant pas précisé) en 2015-2016.
En revanche, l'insertion professionnelle à l'issue de l'année de formation est problématique puisque plus de 70 % des étudiants poursuivent leurs études. Ceci s'explique par la réalité du marché et la concurrence des masters. Les diplômés de masters candidatent aux mêmes postes que les étudiants de licence professionnelle, et les recruteurs préfèrent embaucher des diplômés de masters. Cela pose donc à terme un problème quant à la pérennité du diplôme sauf à ce qu'il tisse des liens plus étroits avec les professionnels sous la forme de contrats de professionnalisation par exemple.
Il n'y a pas d'information sur la nature des emplois occupés à l'issue de la formation.

Place de la recherche

L'insertion de cette formation dans la recherche est assez minime, seul est mentionné le recours à des travaux scientifiques en appui de certains cours.
Des voies d'ouverture vers la recherche sont évoquées via l'intervention possible d'enseignants-chercheurs travaillant sur la lecture.

Place de la professionnalisation

La professionnalisation est assurée grâce à la présence de nombreux intervenants professionnels dans la formation et au nombre d'heures qu'ils dispensent (48 % des heures de cours). La formation permet aux étudiants de découvrir l'ensemble des postes qu'ils trouveront dans une maison d'édition (assistant d'édition, secrétaire d'édition, éditeur junior). La présence de ces professionnels permet de donner la vision la plus juste du milieu qui fait parfois l'objet de fausses représentations de la part des étudiants.
Le travail que l'on demande aux étudiants d'effectuer est ancré dans la réalité professionnelle afin de les armer à affronter leur futur terrain : travail sur le texte, argumentaires, relation presse, comptes d'exploitation, PAO (publication assistée par ordinateur), création de livre numérique.

Il s'agit d'un véritable atout vers la professionnalisation. La fiche RNCP (répertoire nationale des compétences professionnelles) décrit bien les compétences visées.

Place des projets et des stages

Le projet tuteuré et le stage tiennent une place importante dans la formation et correspondent à deux unités d'enseignement (UE). Ils sont sanctionnés par un rapport/mémoire et une soutenance. Ils sont présentés comme préparatoires aux futures responsabilités qu'exerceront les étudiants par la suite.
Les projets tuteurés (200 heures) sont évalués sur la base d'un rapport et sont soutenus devant les étudiants de la promotion. Ils représentent une part importante de la formation (9 crédits européens (ECTS)) et permettent aux étudiants d'étudier une problématique en profondeur. Les quelques exemples donnés (création d'une revue littéraire contemporaine, organisation d'un événement littéraire pluridisciplinaire sur la contre-utopie, promotion et *booktrailer*, création d'une chaine *booktube*) sont très spécifiques et vont même au-delà du champ des connaissances immédiatement requises dans ce milieu professionnel. Le caractère ambitieux de ce projet tuteuré est un véritable atout pour la formation de profils intéressants.
La durée du stage est de 14 semaines, ce qui ne correspond pas à la réalité d'un projet éditorial. Il est envisagé d'élargir la durée du stage, ce qui permettrait aux étudiants d'assister à un projet éditorial de A à Z. Ce stage est validé par le biais d'un rapport de stage qui donne lieu à une soutenance orale.

Place de l'international

La justification d'une seule langue vivante (l'anglais) dans l'enseignement est peu convaincante, car la formation se prononce à plusieurs reprises pour le renforcement de la culture générale de ses étudiants. Les langues vivantes peuvent également être un atout pour une embauche. Il peut être demandé à un éditeur junior de juger de la pertinence d'un texte étranger avant l'achat des droits étrangers.
Une seconde langue vivante (en option) serait le gage d'une ouverture vers l'Europe et le moyen de créer d'éventuelles passerelles avec d'autres pays.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Le recrutement dans cette spécialité est très ouvert, correspondant ainsi à la diversité des profils que l'on retrouve dans les métiers de l'édition. La sélection des candidats se fait sur dossier et entretien collectif mais il n'y a pas de précisions suffisantes sur la provenance exacte des candidats.
La mise à niveau des candidats non issus de la filière du livre est clairement exposée (bibliographie de rattrapage et parrainage d'étudiants), mais les modalités de contrôle de cette mise à niveau sont trop évasives.

Les passerelles sont existantes mais assez peu présentes en dehors d'une passerelle vers le master *Monde du livre* au sein d'AMU et le master *Edition* de l'Université Paris 13 (Villetaneuse). La volonté de la formation de se développer semble une nécessité au regard des exigences des recruteurs dans l'édition (plutôt à niveau Bac+5) mais remettra en question à terme le positionnement de la licence.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Les enseignements sont dispensés en présentiel. Le développement d'enseignements en non-présentiel pourrait être utile pour les étudiants et permettrait à la LP d'accueillir des personnes pouvant avoir une mobilité restreinte, le campus n'étant a priori pas adapté à ce public.
Les outils numériques mis à disposition des étudiants semblent insuffisants puisqu'il n'est fait mention que d'un logiciel de maison d'édition, Edit livre. De plus, les logiciels de mise en page type *Indesign* ou *Photoshop*, pourtant indispensables à leur formation, ne sont pas mentionnés. L'existence d'une formation aux logiciels de création de livres numériques, n'est pas non plus mentionnée. Or, la place accordée au numérique est pourtant affichée comme étant un point fort de la formation dans le dossier d'autoévaluation. Il n'en est cependant fait état que dans la présentation des unités d'enseignement. Des progrès doivent être fait dans ce domaine, notamment avec le développement dans les universités de nouvelles pratiques d'enseignement (Mooc, *Serious games*) impliquant la pratique du numérique.
Néanmoins, le dossier témoigne d'une véritable volonté de progresser dans le domaine du numérique par une inscription pédagogique plus forte à l'avenir : partenariats entrepreneuriaux, utilisation de la plateforme d'*eportfolio* (efoliAM) et de cours en ligne (Ametice).

Évaluation des étudiants
Les étudiants sont évalués en contrôle continu ce qui permet de lisser les travaux et les examens sur l'année. Une réunion du jury d'examen est mentionnée à la fin de l'année universitaire. L'accent est mis sur la nécessité d'une gestion plus stricte et équilibrée des contrôles continus en particulier dans la gestion des plannings. L'accent est mis sur l'adéquation entre certains types d'évaluation et les pratiques professionnelles de l'édition.
Suivi de l'acquisition de compétences
Le portefeuille de compétences est en cours d'élaboration par l'équipe pédagogique. Les compétences (transversales ou pas) que doit acquérir l'étudiant sont présentés dans la fiche RNCP. Le supplément au diplôme (SD) précise également les modalités d'évaluation, de validation d'année, les compétences attestées et les types de métiers vers lesquels conduit la formation. L'approche par compétences est un objectif futur de la formation, en cohérence avec la réflexion menée par AMU. Le suivi des compétences est pour l'instant assez informel (suivi ad hoc par les enseignants qui s'estiment en proximité avec les étudiants du fait de la taille restreinte de la promotion), il pourrait malgré tout être plus formalisé en mobilisant des outils du type gestion de portefeuille de compétences ce qui permettrait aux étudiants de s'approprier la démarche compétence.
Suivi des diplômés
Il existe deux modalités de collecte d'informations pour le suivi des diplômés : l'enquête menée par l'observatoire de la vie étudiante d'AMU et un suivi interne à la formation. Le nombre de répondants (il semble que le suivi des diplômés n'ait été mis en place qu'à partir de la rentrée universitaire de 2011) sur la formation ne permet pas vraiment de généraliser les résultats. Il existe peu de passerelles entre les deux modalités d'investigation, or cela permettrait de croiser et/ou compléter certaines données. La mise en œuvre du suivi interne semble peu formalisée ce qui se traduit par un manque de données sur la nature et la corrélation des emplois occupés avec la formation. C'est un point d'amélioration d'ailleurs souligné dans le dossier, notamment avec la création d'un réseau d'anciens.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an, en présence de titulaires et d'intervenants professionnels par spécialités, puis avec l'ensemble de la formation. Il devrait inclure aussi des étudiants. La grande implication des professionnels dans le conseil de perfectionnement est un plus pour l'adéquation de la formation aux réalités professionnelles de terrain. Une réflexion sur une approche par compétences a été engagée. Ainsi, une mise en pratique rapide est désormais nécessaire. Les étudiants évaluent les enseignements une fois par an à l'occasion d'une réunion avec le responsable de la spécialité et donc pas de façon anonyme. Suite à ces évaluations, des améliorations sont apportées régulièrement en matière de gestion du planning de cours par exemple. Il est précisé dans le dossier d'autoévaluation qu'en 2016-2017, un dispositif d'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants sera mis en place, ce qui permettra un dispositif d'évaluation plus complet que celui existant. Les changements opérés démontrent ici un véritable souci de la part de ses dirigeants d'améliorer la spécialité à la fois sur le plan pédagogique et sur la manière de favoriser son insertion dans le monde professionnel.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La professionnalisation au cœur de la formation avec un grand nombre d'intervenants professionnels.
- Une grande variété des enseignements qui permet une approche globale des métiers dans une maison d'édition.
- La volonté avérée de travailler certains points de faillibilité (numérique, gestion des plannings de cours et d'évaluation, suivi des compétences).

Points faibles :

- Taux de poursuite d'étude trop important d'étudiants.
- Part faible du numérique dans les enseignements et les pratiques professionnelles.
- Des dispositifs de formalisation du pilotage de la licence et de suivi des compétences non encore opérationnels.
- L'absence d'un réseau des diplômés.

Avis global et recommandations :

L'enseignement dispensé au sein de la licence professionnelle *Métiers de l'édition* spécialité *Edition* d'AMU est adapté à la réalité des métiers exercés dans une maison d'édition. Le caractère professionnel de la formation est un atout majeur pour les étudiants qui peuvent approfondir les compétences acquises en cours en effectuant un stage pratique.

La formation offre la possibilité aux étudiants de découvrir l'ensemble de la chaine éditoriale du livre et ainsi d'acquérir la polyvalence nécessaire pour travailler dans une maison d'édition.

Cependant, la licence professionnelle ne mène pas à une embauche immédiate. Le secteur « bouché » de l'édition et le petit milieu qui le constitue valorisent probablement davantage les diplômes de niveau master. Il serait donc cohérent de mettre en œuvre une filière professionnelle Livre au sein d'AMU en créant un master professionnel édition tout en intégrant, après adaptation, la présente licence professionnelle à une licence plus généraliste, ce qui permettrait aux étudiants de poursuivre plus aisément leur cursus en master.

Il est également indispensable que la formation mette en place un réseau d'anciens étudiants qui permettrait notamment de parfaire le suivi interne des étudiants et de développer la pratique du réseau, nécessaire aux futurs diplômés dans un univers professionnel essentiellement basé sur la culture du réseau.

La volonté avérée de travailler les points identifiés comme perfectibles dans le dossier d'autoévaluation démontre que les porteurs de cette formation ont à cœur de développer au mieux cette licence pour l'inscrire dans un cadre au plus près des réalités du milieu.

Enfin, à la lecture du dossier d'autoévaluation, il ressort que la licence professionnelle n'est pas vraiment intégrée aux autres formations du champ *Economie-Gestion*. Il serait donc nécessaire de créer des ponts plus solides avec les autres formations du champ (*Economie-Gestion*) afin de bénéficier de leurs expertises (suivi des compétences, transversalité).

Observations de l’établissement

Aix*Marseille université
Initiative d'excellence

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Evaluation des Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Yvon Berland

Université d'Aix-Marseille · AMU ·

Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Licence professionnelle

N° du rapport HCERES : 418757
Intitulé de la formation : Métiers de l'édition spécialité Edition

Avril 2017

Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Rubrique	Réponse

Analyse	
Place de l'international	Depuis la rentrée de septembre, l'IUT a fait l'acquisition d'un abonnement à la plateforme Rosetta Stone. Les étudiants de la licence ont un libre accès à des formations en ligne en anglais pour compléter les cours en présentiel. Une LV2 optionnelle peut se mettre en place dans ce cadre.

Conclusion de l'évaluation	
Points faibles	Depuis la rentrée de septembre, l'IUT a mis en place via Ametice une plateforme de mutualisation de cours, Transpoc. De plus, la place du numérique dans les pédagogies alternatives est centrale : celles-ci seront accompagnées par un ingénieur pédagogique qui aidera au développement de ces outils, en particulier la mobilisation d'Ametice.